

<b>1</b>	<b><i>Nouveautés Legislatives</i></b> .....	<b>2</b>
1.1	Avenant 100 Salaires.....	2
1.1.1	Législation.....	2
1.1.2	Fonctionnement dans ThetraWin .....	4

### 1 NOUVEAUTES LEGISLATIVES

#### 1.1 AVENANT 100 SALAIRES

##### 1.1.1 LEGISLATION

L'arrêté du 22 juillet 2020 portant extension de l'avenant 100 du 10 février 2020 des gardiens, concierges et employés d'immeuble est paru au journal officiel le 1<sup>er</sup> août 2020.

La revalorisation des salaires est donc applicable à partir de la paie du mois d'août.

#### **Article 2**

*Les valeurs permettant le calcul des salaires 2020, conformément à l'article 22, sont les -suivantes :*

– *valeur du point catégorie A : 1,3266 ;*

– *valeur du point catégorie B : 1,5567 ;*

– *valeur fixe : 770,00 € ;*

*Soit, pour mémoire, respectivement les calculs suivants :*

*Catégorie A : ((coefficient hiérarchique × 1,3266) + 770 €) × nombre d'heures contractuelles/151,67 ;*

*Catégorie B : ((coefficient hiérarchique × 1,5567) + 770 €) × nombre d'unités de valeur/10 000.*

#### **Article 3**

##### **Prime mensuelle pour la sortie des poubelles**

*Les partenaires sociaux, considérant que :*

– *le traitement des poubelles sélectives a évolué depuis son origine tout en étant susceptible d'évoluer à court et moyen terme ;*

– *les manipulations de conteneurs augmentent avec la distinction des déchets, dans un volume total de déchets quasi constant.*

*Décident :*

- 1. Le tri sélectif en vigueur dans les immeubles consiste à présenter les différents conteneurs aux collectes correspondantes selon leur contenu, à les nettoyer et désinfecter en tant que de besoin ainsi qu'à les stocker dans les endroits prévus à cet effet.*
- 2. Les employés d'immeubles (catégorie A) qui sont chargés de ces tâches se voient attribuer le nombre d'heures de travail nécessaires à leur accomplissement.*
- 3. Les gardiens d'immeubles (catégorie B) qui sont chargés de ces tâches faisant partie de la tâche générale du traitement des ordures ménagères perçoivent une prime, dite « prime de tri sélectif ».*
- 4. Le nombre de conteneurs nécessaire à ce tri sélectif n'intervient pas dans l'attribution de la prime.*
- 5. Le montant de la prime est de 1,15 € brut par lot principal dont est en charge le gardien, avec un minimum de 23 € brut et un maximum de 184 € brut.*
- 6. Cette prime est toutefois répartie au prorata du nombre de lots principaux attribué à chaque gardien entre tous les gardiens qui assurent ce service au sein de l'ensemble immobilier.*
- 7. Cette prime doit figurer sur le bulletin de salaire et est incluse dans l'indemnité de congés payés, mais est exclue de la gratification de « 13e mois ».*
- 8. Si une disposition plus favorable avait été prise par accord d'entreprise portant sur le même objet, elle s'appliquerait et se substituerait à cette prime.*
- 9. Les présentes dispositions annulent et remplacent toute disposition conventionnelle précédente traitant de la prime de tri sélectif ou de la sortie des poubelles sélectives.*

### Article 4

Conformément à l'article 23, le prix du kWh d'électricité à retenir pour l'évaluation du salaire en nature complémentaire est de 0,1605 € (TTC).

Il est rappelé que le montant du salaire en nature logement sera fixé, dès la paie du mois de janvier 2020, à partir de l'indice de révision des loyers (IRL) connu en janvier 2020, soit celui du quatrième trimestre 2019. Ainsi, les formules de calcul seront les suivantes, arrondies à trois décimales, pour déterminer les montants à retenir par mètre carré du logement de fonction selon sa catégorie :

– catégorie 1 :  $3,181(*) \text{ €} \div 129,03(**) \times 130,26(*) = 3,211 \text{ €}$  ;

– catégorie 2 :  $2,511(*) \text{ €} \div 129,03(**) \times 130,26(**) = 2,535 \text{ €}$  ;

– catégorie 3 :  $1,854(*) \text{ €} \div 129,03(**) \times 130,26(***) = 1,872 \text{ €}$ .

(\*) Valeur de l'avantage nature logement de 2019.

(\*\*) 129,03 = IRL du 4e trimestre 2018.

(\*\*\*) 130,26 = IRL du 4e trimestre 2019.

Il est rappelé également que le montant du salaire en nature logement maximum correspond à une surface de 60 m<sup>2</sup> et qu'il ne peut être inférieur au montant fixé par l'Urssaf pour la plus faible tranche de rémunération et pour une pièce. Il est de 70,80 € au 1er janvier 2020.

### Article 5

Le présent avenant entrera en vigueur le premier jour du mois qui suivra son dépôt auprès de la direction générale du travail, soit le 1er avril 2020.

Les parties signataires conviennent de demander l'extension du présent avenant dans les meilleurs délais.

[https://www.legifrance.gouv.fr/affichIDCC.do;jsessionid=EE8C97DF09359CA10A6DA16AC302257F.tplgfr36s\\_3?idConvention=KALICONT000005635953&cidTexte=KALITEXT000042111124](https://www.legifrance.gouv.fr/affichIDCC.do;jsessionid=EE8C97DF09359CA10A6DA16AC302257F.tplgfr36s_3?idConvention=KALICONT000005635953&cidTexte=KALITEXT000042111124)

### 1.1.2 FONCTIONNEMENT DANS THETRAWIN

#### 1.1.2.1 NOUVELLES VALEURS DU POINT

Rubriques agence - Toutes les rubriques

Code	Désignation	Type	Type salarié	Code	Valeur	Modif	Tx	Opé.	Coefficient	Salarial	Patronal	Modif	Impression	Calcul	Edition	Type INST
700	Valeur point cat. A	Formule	Interdit	AS	1.3266	Non	...	.	.....	0.000	0.000	Non	Pas d'impression (N)	155000	50000	.....
730	Valeur point cat. B	Formule	Interdit	AS	1.5567	Non	...	.	.....	0.000	0.000	Non	Pas d'impression (N)	155000	50000	.....

#### 1.1.2.2 NOUVELLES VALEURS FIXES

Rubriques agence - Toutes les rubriques

Code	Désignation	Type	Type salarié	Code	Valeur	Modif	Tx	Opé.	Coefficient	Salarial	Patronal	Modif	Impression	Calcul	Edition	Type INST
702	Salaire cplt cat. A	Formule	Interdit	hQ	770.0000	Non	...	.	.....	0.000	0.000	Non	Pas d'impression (N)	155000	50000	.....
732	Salaire cplt cat. B	Formule	Interdit	hR	770.0000	Non	...	.	.....	0.000	0.000	Non	Pas d'impression (N)	155000	50000	.....

#### 1.1.2.3 NOUVELLE VALEUR TRI SELECTIF

Rubriques agence - Toutes les rubriques

Code	Désignation	Type	Type salarié	Code	Valeur	Modif	Tx	Opé.	Coefficient	Salarial	Patronal	Modif	Impression	Calcul	Edition	Type INST
510	Mini tri sélectif B	Formule	Interdit	AS	23.0000	Non	...	.	.....	0.000	0.000	Non	Pas d'impression (N)	50000	50000	.....
520	Maxi tri sélectif B	Formule	Interdit	AS	184.0000	Non	...	.	.....	0.000	0.000	Non	Pas d'impression (N)	50000	50000	.....
2600	Nb lot Tri sélectif	Formule	Création	AS	0.0000	Oui	Q	.	.....	1.1500	0.000	Non	Pas d'impression (N)	250000	250000	.....

### 1.1.2.4 NOUVELLE VALEUR PRIX DU KWH

Rubriques agence - Toutes les rubriques																
Code	Désignation	Type	Type salarié	Code	Valeur	Modif	Tx	Opé.	Coefficient	Salarial	Patronal	Modif	Impression	Calcul	Edition	Type INST
65	Tarif KWH EDF	Formule	Interdit	H4	0.1605	Non	...	.	.....	0.000	0.000	Non	Pas d'impression (N)	50000	50000	.....

Pour rappel le prix du Kwh est utilisé dans le calcul des avantages en nature Chauffage, Eau Chaude et Electricité.

### 1.1.2.5 AVANTAGE EN NATURE LOGEMENT

Les montants du salaire en nature logement restent inchangés depuis janvier 2020 sauf une petite différence d'arrondie pour les logements de catégorie 2 passant de 2.534€ à 2.535€

Rubriques agence - Toutes les rubriques																
Code	Désignation	Type	Type salarié	Code	Valeur	Modif	Tx	Opé.	Coefficient	Salarial	Patronal	Modif	Impression	Calcul	Edition	Type INST
4385	AN LOGE.CAT.2	Gain	Interdit	KI	0.0000	Non	Q	.	.....	2.5350	0.000	Non	Impression G ou R (O)	450000	450000	.....
4413	AN LOGE.CAT.2 (DONT)	Libellé	Interdit	Gg	0.0000	Non	Q	.	.....	2.5350	0.000	Non	Impression G ou R (O)	450000	450000	.....
4414	AN LOGE.CAT.2 CP	Gain	Interdit	Gj	0.0000	Non	Q	.	.....	2.5350	0.000	Non	Impression G ou R (O)	450000	450000	.....
8160	AN LOGEMENT CAT.2	Retenue	Interdit	gi	0.0000	Non	Q	.	.....	2.5350	0.000	Non	Impression G ou R (O)	850000	850000	.....